

Rapport annuel 2010
Efficaces et performants ensemble



Efficaces et performants ensemble	1
Entreprises éco-responsables	2
Objectifs climatiques ambitieux du Parlement	4
Efficacité énergétique: production de vapeur ingénieuse	6
Efficacité énergétique: projets 2010	8
Innovation: la mobilité qui préserve le climat	10
Innovation: projets 2010	12
Modèle PME: soutien concret pour les entrepreneurs	14
Réseau: organismes locaux	15
Fondation Suisse pour le Climat: les organes	16
Bilan et compte de résultat 2010	17

Efficaces et performants ensemble

Les défis faisant obstacle à la mise en œuvre des objectifs de protection climatique en Suisse sont multiples et ne peuvent être surmontés qu'avec le concours de toutes les parties impliquées. La garantie de l'approvisionnement en énergie, l'utilisation efficace de celle-ci et la réduction de la consommation sont au cœur de la problématique.

Comment l'énergie est-elle utilisée et produite ? D'où vient-elle ? Dans notre société, l'énergie occupe une place importante. Ainsi la prospérité économique dépend de la sécurité de l'approvisionnement en énergie et de notre capacité à la consommer de manière efficace. Etant donné notre comportement de consommation, il est de plus en plus difficile couvrir les besoins en énergie tout en préservant le climat. De nouvelles formes de réduction de la consommation d'énergie existent, telles que le remplacement des moteurs à essence par des moteurs électriques. Mais la migration vers ces nouveaux moyens réclame également beaucoup d'énergie.

De nouvelles technologies sont nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de la Confédération. Avec de nouveaux appareils et des processus offrant une meilleure efficacité énergétique, la consommation énergétique peut être nettement réduite. Mais tout cela requiert des investissements.

C'est là que la Fondation Suisse pour le Climat intervient. Des petites et moyennes entreprises reçoivent des subsides pour pouvoir apporter des améliorations énergétiques en leur sein, permettant de préserver le climat. Grâce à ce soutien financier, les investissements effectués peuvent être amortis plus rapidement.

Dans ce rapport annuel, nous présentons des entreprises suisses qui ont décidé d'organiser leur exploitation, leurs produits et processus de manière à assurer une efficacité énergétique maximale et ainsi à réduire sensiblement leurs émissions de CO₂. Pas facile pour des entreprises qui, vu leur taille, ne disposent guère de ressources pour de telles tâches.

« Efficaces et performants ensemble » tel est notre mot d'ordre. Lorsque nous examinons et acceptons des demandes de subsides concernant la mise au point et la réalisation de solutions visant à réduire la consommation énergétique et les émissions de CO₂, l'efficacité et le savoir-faire se rejoignent. Tout le monde y gagne : les entreprises soutenues économisent de l'énergie et de l'argent. Et les entreprises partenaires de la Fondation Suisse pour le Climat sont satisfaites de soutenir des PME suisses tout en faisant un geste pour le climat.

Les défis qui nous attendent dans le domaine de l'énergie sont complexes. Nous espérons que ce rapport incitera d'autres chefs d'entreprises à s'engager ensemble dans des projets visant à améliorer l'efficacité énergétique et à favoriser l'innovation.



Gabriele Burn
Présidente du Conseil de fondation
de la Fondation Suisse pour le Climat

Vincent Eckert
Directeur
de la Fondation Suisse pour le Climat

Entreprises éco-responsables

Les petites et moyennes entreprises (PME) peuvent enregistrer leurs projets visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les émissions de CO₂ sur le portail Web. Les subsides proviennent des membres de la Fondation qui reçoivent un bénéfice net issu de la taxe d'incitation sur le CO₂.

« Sans la taxe d'incitation sur les combustibles fossiles, introduite en 2008 par le Conseil fédéral afin de réduire les émissions de CO₂, la Fondation Suisse pour le Climat n'existerait pas », déclare Gabriele Burn, Présidente du Conseil de fondation.

La taxe CO₂ neutre pour la quote-part de l'Etat a pour objectif d'inciter l'utilisation parcimonieuse des combustibles fossiles, de rendre les investissements dans des technologies, dont l'efficacité énergétique est meilleure, plus attractifs et d'encourager l'utilisation accrue de sources d'énergie à faible émission de CO₂.

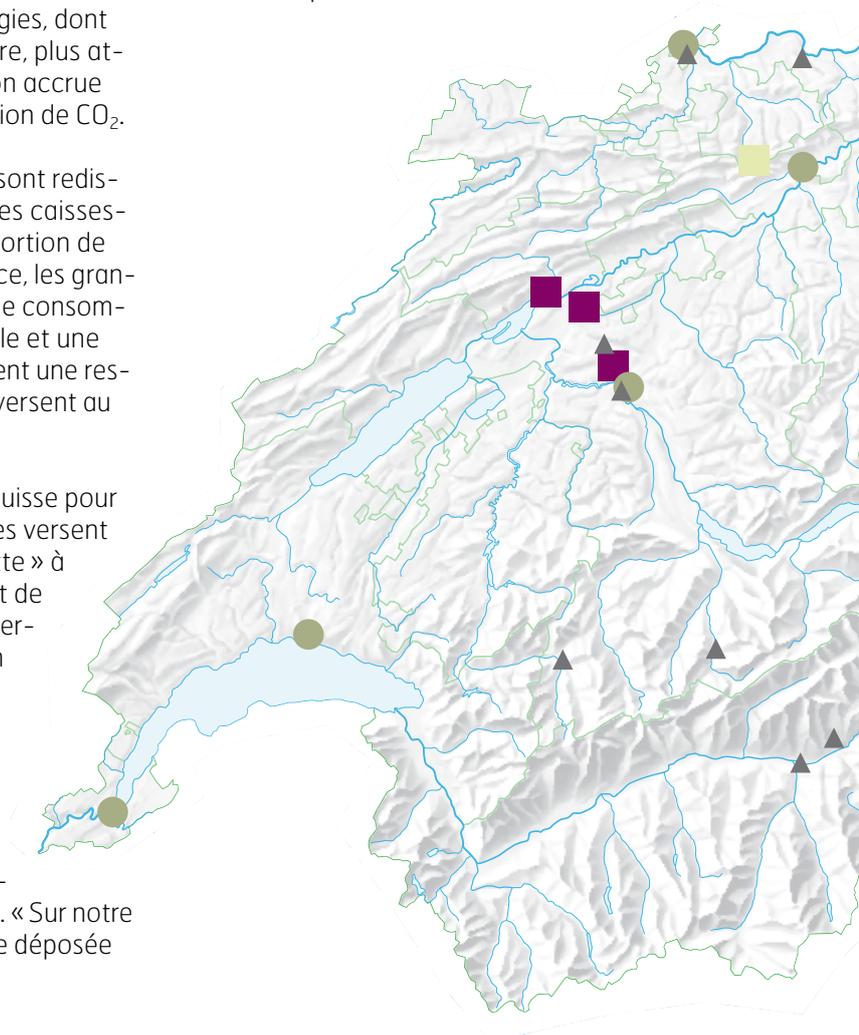
Les recettes de la taxe d'incitation sont redistribuées aux citoyens par le biais des caisses-maladie et aux entreprises en proportion de leur masse salariale. En conséquence, les grandes entreprises de services avec une consommation d'énergie relativement faible et une masse salariale AVS élevée perçoivent une restitution plus élevée que ce qu'elles versent au titre de la taxe.

C'est là qu'intervient la Fondation Suisse pour le Climat. Les entreprises partenaires versent le montant de leur « restitution nette » à la Fondation. Ces fonds permettent de soutenir des mesures d'efficacité énergétique et de réduction d'émission de CO₂ dans les PME suisses, créant ainsi un effet important à raison d'une charge administrative faible.

La Fondation s'est fixé comme objectif de traiter les demandes de subsides aussi rapidement que possible et sans lourdeur administrative. « Sur notre portail Web, une demande peut être déposée

en quelques clics », explique Vincent Eckert (www.fondation-climat.ch). Après quelques jours seulement, l'auteur de la demande reçoit par e-mail une décision sur le montant du soutien correspondant. Seules conditions : l'auteur de la demande doit être une entreprise suisse occupant au max. 250 collaborateurs. Les projets et les investissements doivent être réalisés en Suisse.

Durant l'exercice 2010, la Fondation Suisse pour le Climat a reçu environ CHF 5,3 millions de dons de la part des entreprises partenaires. Cette somme correspond au montant qui a été versé par la Confédération au titre de la restitution de la taxe CO₂ pour la période 2008–2010. Dès 2011, la Confédération ne versera que le montant correspondant à l'année écoulée.

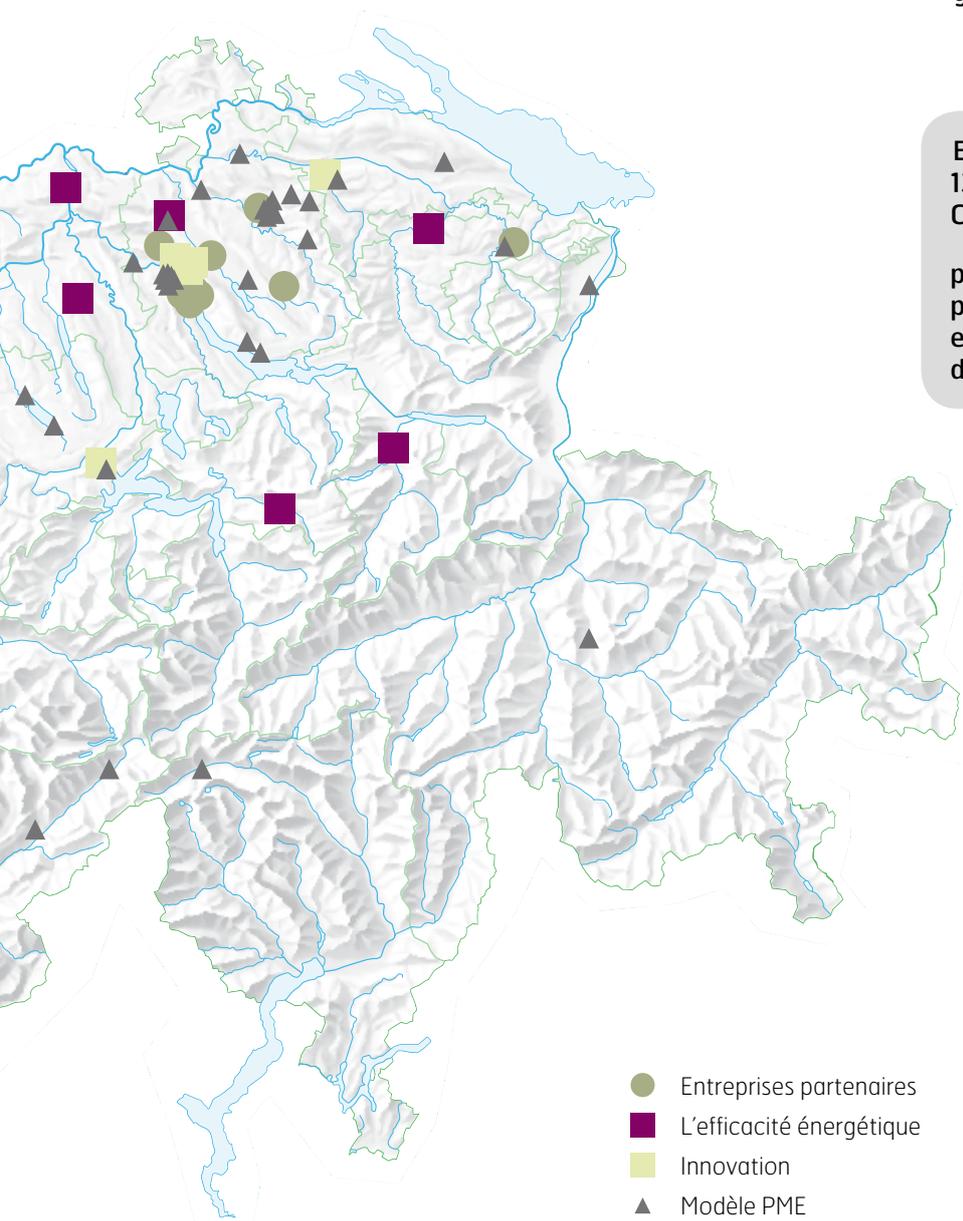


????? Quelle: 2009. Bundesamt für Landestopografie?????. Tous droits réservés.

Pour 2011, la Fondation table sur un montant total d'environ CHF 2,5 millions. La Fondation encourage les mesures directes visant à réduire les émissions de CO₂ et à améliorer l'efficacité énergétique. En outre, les innovations dans le domaine de la protection du climat sont aussi soutenues. Les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique soutenus en 2010 ont permis une économie d'énergie et de CO₂ avoisinant les 14 000 mégawatt-heures ou 26 000 tonnes de CO₂ (extrapolation sur 10 ans). Pour ces projets, environ 1,1 million francs de subsides ont été attribués.

Exemples d'utilisation des subsides de la Fondation Suisse pour le Climat :

- a. Mesures directes visant à réduire les émissions de CO₂ et à améliorer l'efficacité énergétique
- b. Développement et commercialisation de produits et de technologies innovants contribuant à la protection du climat
- c. Conventions d'objectifs volontaires pour une réduction de la consommation énergétique et des émissions de CO₂ dans le cadre du modèle PME de l'Agence de l'énergie pour l'économie (www.modele-pme.ch)



En 2010, la Fondation a soutenu 13 projets au total avec environ CHF 1,1 million de subsides :

projets d'efficacité énergétique (10),
projets d'innovation (3)
et plus de 90 entreprises dans le cadre
du modèle PME

- Entreprises partenaires
- L'efficacité énergétique
- Innovation
- ▲ Modèle PME

Objectifs climatiques ambitieux du Parlement

La discussion concernant la réduction des émissions de CO₂ d'ici 2020 n'est pas encore terminée au Parlement. Si la taxe d'incitation sur le CO₂ est maintenue après le 1er janvier 2013, la Fondation Suisse pour le Climat pourra poursuivre son travail jusqu'en 2020.

Début mars 2011, le Conseil national et le Conseil des Etats ont fixé l'objectif ambitieux de réduire de 20% les émissions de CO₂ en Suisse d'ici 2020 par rapport à 1990. Cela correspond à près de 10,5 millions de tonnes de CO₂. Cet objectif est certes atteignable, mais il implique un renforcement et un élargissement des instruments et mesures existants comme, par exemple, le maintien de la taxe CO₂ et du « Programme Bâtiments », le développement d'un échange établi de quotas d'émission pour l'industrie ou encore la constitution d'un fonds technologique.

Les organisations telles que la Fondation Suisse pour le Climat ne sont pas prises en compte dans ces scénarios de réduction des émissions de CO₂. L'effet des fonds dont disposera la Fondation jusqu'en 2012 est pourtant substantiel. « En tablant sur un subside de CHF 30.00 par tonne de CO₂ économisée, une réduction des émissions de CO₂ d'environ 350 000 tonnes sera réalisée dans le meilleur des cas » selon Vincent Eckert. « Si l'on ajoute le potentiel de réduction des émissions des projets d'innovation soutenus, l'effet des mesures de protection du climat est encore nettement plus important. »

Tant que les décisions du Parlement dans le débat sur le CO₂ s'inscrivent dans la durée, on peut s'attendre à ce que la taxe CO₂ soit maintenue avec un taux d'indemnisation légèrement augmenté. Les entreprises partenaires de la Fondation Suisse pour le Climat sont satisfaites : dès le 1er janvier 2013, la Fondation recevra des fonds supplémentaires lui permettant d'encourager de nouvelles mesures de protection du climat en Suisse.

Questions

à Gabriele Burn, Présidente du Conseil de fondation et Vincent Eckert, Directeur de la Fondation Suisse pour le Climat

Quels effets la révision de la loi fédérale sur la réduction des émissions de CO₂ exerce sur les subsides de la Fondation ?

Eckert : Dans le système en vigueur actuellement, la dernière redistribution des fonds issus de la taxe d'incitation aura lieu à mi-2012. Dans la Fondation, le processus d'encouragement pour les entreprises participant au modèle PME s'étend toutefois jusqu'en 2014. Si, à l'automne 2011, le Parlement décidait de maintenir la taxe CO₂ et, éventuellement, de l'étendre aux carburants, la Fondation disposerait alors d'encore plus de fonds pour la période 2013–2020.

Quelle est la position politique de la Fondation dans le cadre de la discussion concernant la révision de la loi fédérale sur la réduction des émissions de CO₂ ?

Burn : La Fondation Suisse pour le Climat ne remplit aucune fonction politique. Les entreprises partenaires, qui nous confient leurs fonds, ont fixé un objectif clair à la Fondation : promouvoir l'efficacité énergétique et la protection du climat auprès des PME suisses. Nous nous concentrons sur cet objectif pour lequel nous rassemblons nos forces.

Comment l'offre de la Fondation Suisse pour le Climat est-elle perçue par les entreprises ?

Eckert : Les PME accueillent le soutien de la Fondation de manière très positive. L'année dernière, nous avons enregistré une forte hausse des demandes de subsides. Nous nous efforçons de faire connaître encore plus largement notre offre et de rendre la procédure de demande encore plus attrayante et simple.

www.fondation-climat.ch



Efficacité énergétique : production de vapeur ingénieuse

La minoterie Dambach a conçu une solution novatrice dans le domaine de la meunerie suisse, consistant à produire la vapeur nécessaire à la production de flocons de céréales. La nouvelle installation fournit chaque année 2700 MWh d'énergie utile issue de la biomasse et a réduit de 95% les émissions de CO₂ liées à la génération de vapeur de processus.

Ce projet est aussi exemplaire du point de vue de l'entreprise : jusqu'ici la vapeur de processus pour la transformation des céréales en flocons

était produite au moyen d'une chaudière à gaz traditionnelle. Les déchets issus du traitement des céréales étaient éliminés séparément. La consommation de gaz et l'élimination des déchets entraînaient des frais fixes inutilement élevés. « Le pétrole ne sera plus jamais bon-marché. Nous avons réalisé un investissement très important, qui sera amorti dans les 10 prochaines années. Les calculs montraient qu'une décision devait être prise. La contribution de la Fondation Suisse pour le Climat nous a aidés à raccourcir nettement la durée d'amortissement », explique Walter Hotz de la société Dambach AG.

Données techniques

Chaudière à biomasse : Puissance nominale 788 kW, production énergétique environ 2700 MWh par an

Rendement : Environ 84%

Economie : Environ 3235 MWh de gaz ou 650 tonnes de CO₂ par an ; 95% des émissions de CO₂ dues à la production de vapeur



Performants ensemble, Philipp Jucker, responsable de production, Minoterie Dambach et Vincent Eckert, directeur de la fondation suisse pour le climat



Simple et génial, les déchets de production deviennent un combustible

Aujourd'hui, la minoterie Dambach réutilise les « résidus de céréales » en tant que matière valorisable dans sa propre chaîne de processus et les exploite thermiquement dans une chaudière à biomasse en y ajoutant au besoin du bois déchiqueté. L'installation affiche un rendement d'environ 84%. La chaudière à gaz existante reste à disposition afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement et de couvrir les besoins restants. « En fait, celle-ci n'a plus été utilisée depuis des mois, car la nouvelle installation est parfaitement fiable » se réjouit Philipp Jucker, chef de production de la minoterie.

Le concept énergétique de Dambach AG referme le cycle des matières dans la chaîne de production et mise sur l'énergie renouvelable. La production ingénieuse de vapeur de processus à partir de combustibles biologiques permet d'économiser plus de 3000 MWh de gaz, ce qui correspond à une réduction des émissions de CO₂ d'environ 650 tonnes par an.

Contribution de la Fondation Suisse pour le Climat :

La Fondation Suisse pour le Climat soutient le financement de la chaudière automatique à biomasse.

Questions

à Walter Hotz, responsable Production & Technique, Dambach AG à Villmergen

La mise en œuvre de mesures de protection du climat est-elle difficile pour les PME ?

Il n'existe aucun problème technique que l'on ne puisse résoudre. Il n'est pas facile de trouver les fonds nécessaires à l'investissement. Les prescriptions et obligations constituent cependant des obstacles importants que nous devons également surmonter. Le législateur n'est parfois pas suffisamment préparé aux solutions novatrices, ce qui complique le processus d'approbation et de communication.

Pourquoi avez-vous investi dans la protection du climat ?

Très tôt, nous nous sommes engagés à réduire les émissions de CO₂ auprès de l'AEnEC avec une convention d'objectif. L'idée du projet existait depuis longtemps. La protection du climat était importante pour nous, mais aussi le « retour sur investissement ».

La Fondation distribue des subsides. Elle ne demande aucun intérêt. Est-ce courant dans l'économie ?

Absolument pas. A l'exception de l'initiative des CFF « De la route aux rails », je n'avais encore jamais connu de telle situation.

www.dambach.ch

Efficacité énergétique: projets 2010



Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur

La société Binkert Druck AG utilise déjà la nappe phréatique en tant que source d'énergie durable pour refroidir le bâtiment et les installations d'impression et exploite une installation de récupération de la chaleur. L'intégration d'une pompe à chaleur sur eau de nappe supplémentaire permet de renoncer totalement aux combustibles fossiles.

www.binkert.ch

Clôture automne 2011

Réduction des émissions: 85 tonnes de CO₂ par an



Chauffage à plaquettes de bois pour la charge de base

Züger Frischkäse AG exploite un chauffage à plaquettes de bois dans la zone industrielle Haslen d'Oberbüren. Le nouveau chauffage fournit la charge d'énergie thermique de base nécessaire à la production. L'installation est utilisée à 80–100%. Le combustible est livré par les producteurs laitiers et leur assure un revenu supplémentaire.

www.frischkaese.ch

Clôture automne 2011

Réduction des émissions: 1265 tonnes de CO₂ par an



Moteurs et processus efficaces

La fabrique de meubles Muotathal exploite un chauffage à granulés de bois pour ses propres besoins et ceux d'un réseau de chauffage à distance. Avec le remplacement de l'installation à pellets et de la ventilation ainsi que des pompes et moteurs, la consommation d'électricité a été réduite de 20%.

www.moebelfabrik-muotathal.ch

Clôture printemps 2011

Economie: 190 MWh d'électricité par an



Ensemble complet de mesures

La société Stöckli Metall AG, Netstal, était confrontée à une infrastructure vétuste: un chauffage à mazout vieux de 30 ans, de vieux transformateurs, des simples vitrages. Le nouveau bâtiment de fabrication repose sur l'abandon total du mazout pour la production de chaleur.

www.stm-ag.ch

Projet achevé

Réduction des émissions: 530 tonnes de CO₂ par an



Production de chaleur sans mazout

La société GATTI System AG a rénové l'enveloppe du bâtiment et augmenté l'efficacité énergétique du chauffage à mazout existant, permettant ainsi de réduire de moitié la consommation de mazout. Une pompe à chaleur eau/eau et des capteurs solaires thermiques permettent une production de chaleur sans carburant fossile.

Projet achevé

Réduction des émissions : 64 tonnes de CO₂ par an



Refroidissement en circuit fermé avec de l'eau de pluie

Bioland Agrarprodukte AG, Steinmaur a besoin de locaux d'entreposage réfrigérés. L'installation d'un nouvel échangeur thermique permet de refroidir les agrégats de réfrigération existant dans l'entrepôt avec la réserve d'eau d'arrosage existante au lieu de les refroidir avec l'air extérieur.

www.mueller-gemuese.ch

Clôture été 2011

Economie : 105 MWh d'électricité par an



Ecran thermique pour serres

En tant que producteur bio, Bioland Agrarprodukte AG n'est autorisé à chauffer ses serres au-dessus de 5 C qu'à partir du 1er mars. Les écrans thermiques sont chers, mais ils permettent de réduire le rayonnement thermique et le besoin de chauffage d'environ 35%.

www.mueller-gemuese.ch

Clôture printemps 2011

Réduction des émissions : 245 tonnes de CO₂ par an

Innovation : mobilité durable

De nos jours, l'interconnexion entre joie de vivre et conscience écologique est plus qu'une tendance. Les consommateurs veulent profiter sans culpabiliser. Cela vaut également pour la mobilité. L'indépendance et le plaisir de la conduite ne doivent pas nuire au climat, comme le montre l'exemple suivant.

La demande de véhicules électriques augmente. Jusqu'ici, seuls quelques concepteurs et fabricants de véhicules sont parvenus à combiner véhicules alternatifs convaincants et design plaisant.

Thomas Bechtiger, initiateur et concepteur de Vesp@Verdee, est l'un d'entre eux. Il aime les Vespa rétro, mais pas leur moteur deux temps. « Comme l'odeur des moteurs deux temps sur la route me dérangeait, je me suis demandé comment je pourrais rendre une Vespa avec son moteur d'origine plus écologique »

Vesp@Verdee est un scooter électrique qui répond aux exigences des consommateurs : « life style », émotion et conscience écologique. Dans une première série limitée, un accu haute performance est installé sur la Vespa et le scooter classique LML. L'accu développé par

Données techniques

Accumulateur :	Batterie au lithium avec une durée de chargement max. d'une heure ; la durée d'utilisation s'étend sur 80 000 km ou 7 à 10 ans
Autonomie :	100 km ; grâce au système automatique de récupération, l'énergie de freinage et de roulement est transformée en énergie motrice
Vitesse maximale :	85 km/h
Coûts de l'énergie électrique :	CHF 1.00/100 km





Ensemble efficaces: Jonas Dennler, conseiller de la fondation, Suz Egbring, Marketing et Thomas Bechtiger, propriétaire de Bechtiger Motos.

Thomas Bechtiger après trois ans de travaux garantit une charge rapide et une grande durée de vie.

Le Vesp@Verdee est essentiellement conçu pour la circulation en ville et les courts trajets. L'impact du moteur électrique sur le climat est cinq à dix fois moindre que celui d'un moteur à combustion original deux temps.

Pour les propriétaires de Vespa bricoleurs, l'unité motrice électrique existe aussi en kit.

Contribution de la Fondation Suisse pour le Climat:

La Fondation Suisse pour le Climat soutient le financement du prototype, son homologation ainsi que la production d'une petite série de cinq scooters.

Questions

à Thomas Bechtiger, propriétaire de Bechtiger Motos à Oerlikon (ZH)

La mise en œuvre de mesures de protection du climat est-elle difficile pour les PME ?

Les idées d'innovations techniques ne manquent pas. L'important est de se concentrer sur une idée et de la réaliser. Depuis mes premières réflexions, quatre ans se sont écoulés – après six mois, le premier prototype était construit. Les expertises-types, les attestations, les frais d'inspection, etc. sont extrêmement chronophages. Il faut un soupçon de chance et surtout une bonne dose de persévérance.

Quel a été l'effet de la contribution financière de la Fondation Suisse pour le Climat ?

Les subsides m'aident à réduire le risque et à couvrir une partie des frais. En outre, je produis de manière plus rationnelle vu que je peux construire simultanément 5 à 10 unités motrices. C'est la seule manière de rendre ce projet viable.

La Fondation distribue des subsides. Elle ne demande aucun intérêt. Est-ce courant dans l'économie ?

Je suis surpris qu'une telle offre existe – c'est très précieux ! Et le fait que mon projet ait été soutenu est encore plus précieux : c'est comme avoir les six numéros au Loto !

www.verdee.ch

Innovation : projets actuels



Courant vert grâce à la décharge

Le centre écologique de Langenbruck a développé avec plusieurs entreprises partenaires une turbine à gaz qui brûle des gaz de décharge très faiblement inflammables sans polluer. La micro-turbine Aactor !GT permet aussi de produire de l'électricité. Lors d'un essai sur le terrain (phase de projet III), l'installation est testée en préparation de sa commercialisation (« proof-of-concept »).

www.oekozentrum.ch

Clôture : printemps 2012

Réduction des émissions : environ 8 kg de CO₂eq par kWh d'électricité produit



Séchoir à linge sous vide

Innostarter AG développe un « séchoir à linge sous vide » qui ne consomme que la moitié de l'énergie d'un séchoir de la classe d'efficacité A, sèche aussi rapidement qu'un séchoir à condensation traditionnel tout en ménageant davantage le linge. Aujourd'hui, les séchoirs représentent environ 16% de la consommation d'électricité des ménages (env. 550 MWh par an) en Suisse.

www.innostarter.ch

Clôture été 2013

Economie : 50% du courant par rapport aux appareils de catégorie A actuels



Une soupape qui économise beaucoup de mazout

Les ouvertures de fonction, telles que les ventilations des salles de bain, sont des sources de déperdition substantielle de chaleur dans les bâtiments. Une fermeture automatique évite l'expulsion par convection de l'air chaud vers l'extérieur. Pour l'ensemble de la Suisse, le potentiel de réduction est de 500 000 tonnes de CO₂ par an.

www.oekag.com

Clôture printemps 2012, (attribué en 2009)

30 tonnes de CO₂ par an pour 100 bâtiments



Réduction des émissions de méthane dans l'agriculture

Pour la construction et l'exploitation de production de biogaz, la coopérative Ökostrom Schweiz a demandé la reconnaissance officielle en tant que projet de protection du climat auprès de l'Office fédéral de l'environnement. Cela a nécessité d'importants travaux préparatoires et de gestion. Grâce à la reconnaissance obtenue, une trentaine d'installations sont à divers stades d'autorisation et de construction.

www.oekostromschweiz.ch

Projet terminé (attribué en 2009)

Réduction des émissions : environ 1500 tonnes de CO₂eq par an dans le projet pilote



Modèle PME : soutien pour les entrepreneurs

Pour les petites et moyennes entreprises, il est difficile de trouver suffisamment de temps et de connaissances pour identifier et réaliser des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'entreprise. Le modèle PME de l'Agence de l'énergie pour l'économie y remédie et bénéficie du soutien de la Fondation Suisse pour le Climat.

L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) fondée en 1999 soutient la Confédération dans la mise en œuvre des objectifs de politique environnementale et joue le rôle de lien avec l'économie. Ses priorités sont la réduction des émissions de CO₂ et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

« Il existe des synergies importantes entre la Fondation Suisse pour le Climat et l'Agence de l'énergie pour l'économie, », souligne Vincent Eckert, Directeur de la Fondation.

Concrètement, la Fondation soutient le modèle PME de l'AEnEC, qui élabore des mesures énergétiques rentables avec les petites et moyennes

entreprises et fixe des objectifs d'économie d'énergie à long terme. L'AEnEC offre un suivi compétent par des ingénieurs pour l'identification de mesures d'économie d'énergie potentielles et rentables ainsi qu'un monitoring approfondi, basé sur le Web, des consommations énergétiques et des mesures d'optimisation réalisées. La Fondation Suisse pour le Climat prend en charge la moitié de la contribution de participation des membres du modèle PME.

« Nous soutenons plus de 90 entreprises qui adhèrent au modèle PME et nous espérons que d'autres entreprises opteront pour ce modèle. Sur notre page d'accueil, une demande de soutien peut être complétée en 10 minutes seulement », explique Vincent Eckert.

La Fondation et l'AEnEC prospectent sur leurs plateformes respectives afin que de nouvelles entreprises concluent la convention d'objectif volontaire et puissent profiter du savoir-faire de l'AEnEC et du soutien financier de la Fondation.

www.modele-pme.ch



Performants ensemble

La Fondation Suisse pour le Climat encourage de petits projets de manière ciblée et travaille en complément des initiatives de protection du climat de la Confédération, des cantons et d'autres organisations. Cette collaboration renforce l'effet de la fondation.

Les plus de 300 000 petites et moyennes entreprises (PME) helvétiques consomment les deux tiers de l'énergie de l'activité économique en Suisse. Un sondage de la société sanu auprès de 500 entreprises a révélé que seulement 40% des entreprises interrogées analysent leur consommation d'énergie. Dans près de 80% des entreprises, des mesures sont toutefois prises pour réduire la consommation d'énergie que ce soit pour des questions techniques liées à la production ou au niveau de la gestion de l'entreprise.

L'expérience dans le domaine des optimisations énergétiques montre que les potentiels sont nettement plus importants que les hypothèses initiales. Même dans les entreprises qui ont déjà engagé des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique, un potentiel supplémentaire d'environ 20% existe. Les obstacles tels que les défaillances et barrières du marché ainsi que les défaillances organisationnelles, rendent les décisions commerciales visant à améliorer l'efficacité énergétique et des ressources plus difficiles.

Pour surmonter ces difficultés, il est utile que des organismes locaux se forment et jouent le rôle de catalyseur pour les PME, par exemple des fournisseurs d'énergie, des autorités communales (cités de l'énergie), associations commerciales et industrielles. Les participants ont des besoins similaires: un approvisionnement sûr en énergie, un développement économique durable et un site de production attrayant.

En collaboration avec les Offices fédéraux de l'environnement (OFEV), de l'énergie (OFEN) et du développement territorial (ARE) ainsi que d'autres partenaires nationaux tels que l'Agence de l'énergie pour l'économie et l'Association pour l'économie durable en Suisse, la Fondation Suisse pour le Climat soutiendra de tels organismes locaux. Ainsi la diffusion et l'efficacité des subsides de la Fondation Suisse pour le Climat seront renforcées.

Questions

à Erich Landolt, Landolt Maler AG à Winterthour

Pourquoi avez-vous opté pour une participation au modèle PME ?

La réponse est très simple. Le caractère facultatif est le prix de la liberté. Je préfère agir moi-même avant que l'Etat n'impose des mesures – ainsi nous agissons de manière plus ciblée et efficace.

La mise en œuvre de mesures de protection du climat est-elle difficile pour les PME ?

Pour nous, il est difficile de faire de grandes révolutions. En tant que locataire d'un immeuble, nous avons peu de possibilités d'améliorer la situation du point de vue du bâtiment. Seules des mesures ponctuelles sont possibles. Dans le domaine du carburant, nous avons pris des mesures en offrant des cours Eco-Drive et en optant pour des véhicules plus écologiques.

Pourquoi avez-vous investi dans la protection du climat ?

Une entreprise a le devoir d'utiliser les ressources avec parcimonie. C'est également une attitude fondamentalement éthique. Comme nous savons que nous polluons l'environnement, nous devons optimiser la gestion des ressources !

Fondation Suisse pour le Climat : les organes

La Fondation Suisse pour le Climat a été fondée en 2008 en tant que fondation indépendante d'utilité publique. Elle est placée sous la surveillance de la Confédération.

Conseil de fondation

(état au 31.12.2010)

Le Conseil de fondation et la direction opérationnelle sont responsables de la conduite de l'organisation. Le Conseil de fondation est l'organe décisionnel pour les demandes de subsides et toutes les autres questions.

Présidente	Gabriele Burn, Raiffeisen Suisse
Vice-président	Alain Dondénaz, Vaudoise Assurances
	Christoph Butz, Pictet & Cie
	Sabine Döbeli, Bank Vontobel
	Andreas Knörzer, Banque Sarasin & Cie SA
	Giovanni Olgiate, Swiss Re
	Moreno Ponci, Allianz Suisse
	Thomas Scheiwiller, PricewaterhouseCoopers
	Regula Schenkel-Luthiger, AXA Winterthur
	Jonas Dennler, SAP (Suisse) SA

Conseil consultatif

(état au 31.12.2010)

Au sein du Conseil consultatif de la Fondation Suisse pour le Climat, des représentants des entreprises partenaires examinent les demandes de subside en première instance. La direction soumet pour approbation les demandes examinées et assorties d'une recommandation au Conseil de fondation.

Président du Conseil consultatif	Jonas Dennler, SAP (Suisse) SA
	Christophe Bergère, Pictet & Cie
	Martina Blum, AXA Winterthur
	Lea Degen, Banque Alternative Suisse
	Olivier Dessauges, Vaudoise Assurances
	Dorothea Essig, XL Insurance
	Jacqueline Etter, Bank Vontobel
	Joanna Hafenmayer, Microsoft
	Claudio Hauser, Gebäude Versicherung des Kantons Zürich
	Isabelle Imfeld, KPMG
	Peter Käsermann, Allianz Suisse
	Markus Langenegger, PricewaterhouseCoopers
	Patrick Lerf, Gebäude Versicherung Bern
	Eva Riedi, Raiffeisen Suisse
	Othmar Rombach, Man Investment
	Erik Rüttener, PartnerRe
	Valentin Schöb, Swiss Life
	Franz Zeder, Sanitas

Les membres des deux conseils travaillent tous à titre bénévole.

Direction opérationnelle Vincent Eckert, Directeur, Swiss Re

Organe de révision OBT AG Zurich,
Hardturmstrasse 120, 8005 Zurich

Bilan/Compte de résultat 2010

	CHF	
Bilan	31.12.09	31.12.10
Fonds de roulement	504 848	2 300 051
Biens investis	0	3 000 000
Total de l'actif	504 848	5 300 051
Capitaux étrangers à court terme (capital lié pour subsides accordés)	318 271	1 131 800
Capital de l'organisation	186 577	4 168 251
Total du passif	504 848	5 300 051
Compte d'exploitation	4.7.08 – 31.12.09	1.1.10 – 31.12.10
Dons d'entreprises partenaires	490 000	5 251 544
Dons (autres)		133
Total des produits	490 000	5 251 677
Soutien de projets de PME (dons)	– 309 000	– 1 104 120
Subsides modèle PME (dons)	– 24 855	– 90 760
Contribution au monitoring de l'AEnEC	– 53 800	
Charges liées aux prestations	– 387 655	– 1 194 880
Charges administratives	– 27 085	– 75 184
Total des charges	– 414 740	– 1 270 064
Résultat intermédiaire	75 260	3 981 613
Résultat financier	1 318	61
Résultat annuel 1	76 577	3 981 674
dont allocation au fonds libre pour subsides futurs	76 577	3 981 674
Résultat annuel 2 (excédent/déficit après allocations)	0	0

La présentation des comptes est conforme au Code des obligations, aux lois en vigueur et aux statuts. La révision a été effectuée par OBT AG selon la norme suisse relative à la révision restreinte. Les comptes annuels complets et le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés à tout moment au secrétariat.

La Fondation Suisse pour le Climat est financée par les dons des entreprises partenaires. Le montant des dons correspond aux restitutions nettes de la taxe CO₂ sur les combustibles revenant à ces entreprises.

Les membres du conseil de fondation et du conseil consultatif travaillent à titre bénévole. Le soutien non financier des entreprises partenaires, notamment les travaux de relecture ou d'impression et la mise à disposition du directeur de la fondation par Swiss Re ne sont pas comptabilisés.

Les entreprises partenaires de la fondation suisse pour le climat :
Efficaces ensemble

